

EFFETS DE DYNAMIQUE FONCIERE SUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES AGRICULTEURS DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU SUD DU BENIN

Vincent Kossi DOVENON¹, Ibouraïma YABI²

¹Doctorant École Doctorale Pluridisciplinaire « ESPACES, CULTURES ET DÉVELOPPEMENT » EDP-ECD Université d' Abomey-Calavi, Bénin, ²Professeur Titulaire des Universités (CAMES) Département de Géographie et Aménagement de Territoire Université d'Abomey-Calavi, Bénin.

RESUME

Le phénomène d'accaparement des terres, les acquisitions massives de terres agricoles et les conflits fonciers représentent des menaces sérieuses pour la paysannerie locale. Les politiques d'aménagement du territoire, les pratiques agroforestières, et l'accès équitable à la terre émergent comme des éléments clés pour promouvoir le bien-être des communautés agricoles. La présente recherche vise à analyser les effets des dynamiques foncières sur les moyens de subsistance des ménages agricoles dans la Commune de Zè.

La méthodologie adoptée repose sur la collecte, le traitement et l'analyse des données. Au total, 239 ménages ont fait l'objet d'une enquête. La cartographie a été réalisée à l'aide du logiciel ArcGIS 10.8. De plus, le modèle PEIR a été employé pour analyser les diverses pressions qui impactent la disponibilité des terres agricoles et les réponses des personnes vulnérables dans la Commune de Zè.

Au terme des travaux, il est constaté que, les différents acteurs engagés dans la dynamique foncière, adoptent trois modes distincts d'accès à la terre : l'achat (14 %), la location (10 %) et l'héritage (76 %). Au cours des cinq dernières années, près de 39,75 % des ménages agricoles de la Commune de Zè ont connu une régression de leurs superficies cultivées. Cela se traduit par l'exploitation en cours de plus de 1664 hectares de terres expropriées, parallèlement à la vente de plus de 602 hectares au profit de projets particuliers. Cette situation a eu des répercussions significatives sur les moyens de subsistance des ménages agricoles, créant une distinction nette entre ceux affectés par ces changements et ceux qui ne le sont pas.

Mots clés : Commune de Zè, Dynamique foncière, Expropriées, Moyens de subsistance.

ABSTRACT

The phenomenon of land grabbing, massive acquisitions of agricultural land and land conflicts represent serious threats for the local peasantry. Land use planning policies, agroforestry

practices, and equitable access to land are emerging as key elements to promote the well-being of agricultural communities. This research aims to analyze the effects of land dynamics on the livelihoods of agricultural households in the Commune of Zè.

The methodology adopted is based on the collection, processing and analysis of data. A total of 239 households were surveyed. The mapping was carried out using ArcGIS 10.8 software. In addition, the PEIR model was used to analyze the various pressures that impact the availability of agricultural land and the responses of vulnerable people in the Commune of Zè.

At the end of the work, it was noted that the different actors involved in land dynamics adopt three distinct modes of access to land : purchase (14%), rental (10%) and inheritance (76 %). Over the last five years, nearly 39.75% of agricultural households in the Municipality of Zè have experienced a decline in their cultivated areas. This results in the ongoing exploitation of more than 1,664 hectares of expropriated land, alongside the sale of more than 602 hectares for the benefit of specific projects. This has had a significant impact on the livelihoods of agricultural households, creating a clear distinction between those affected by these changes and those who are not.

Keywords : Municipality of Zè, Land dynamics, Expropriated, Means of subsistence.

Introduction

La terre a toujours été reconnue comme une source principale de richesse, de statut social et de pouvoir. Elle fournit le logement, la nourriture et les activités économiques. Elle est la principale source d'emploi dans les zones rurales et constitue une ressource de plus en plus rare dans les zones urbaines (FAO, 2003, p.2). Mais aujourd'hui, l'accélération des acquisitions massives de terres cultivables avec des capitaux étrangers dans plusieurs régions du monde est source de préoccupations pour certaines institutions de développement, chercheurs, et organisations de la société civile (A., ADJILE, 2012, p.15). Selon (A., KARSENTY et S., ONGOLO, 2012, p.3), la planète perd chaque année environ 0,5 % de ses terres arables.

En Afrique de l'Ouest jusque dans les années 1990, l'intérêt pour les acquisitions de terres portait surtout sur les terres urbaines. A partir des années 2000, les investisseurs privés sont devenus plus actifs dans l'acquisition de terres rurales, un processus qui s'est accéléré depuis environ 2005 (A., IDRISOU et *al.*, 2014, p.17).

Depuis la période coloniale, l'état de la gestion foncière au Bénin était caractérisé au plan juridique, par une inflation de textes ; et au plan institutionnel, par une kyrielle de structures

dont les interventions se fondaient sur différentes approches. Sur le plan technique, cette gestion était caractérisée par l'inexistence d'outils appropriés pour la gestion du foncier et plus particulièrement, un dualisme de droits. Mais suite à la crise alimentaire mondiale survenue en 2008, de nombreux investisseurs issus des pays dits émergents (la Chine, la Corée du Sud, le Koweït) se sont mis à la recherche de vastes étendues de terres agricoles dans les pays du sud. Cette période a également vu émerger une classe de « nouveaux acteurs nationaux » qui affichent désormais de sérieuses intentions d'investir dans l'acquisition de terres agricoles à grande échelle. Dans l'ensemble de la sous-région, le phénomène d'acquisition de terres rurales existe et n'est pas méconnu des autorités bien que les populations en ignorent l'impact. Les transactions foncières ont toujours eu lieu mais maintenant d'autres acteurs entrent en jeu, les investisseurs privés. Le Bénin n'a pas échappé à ce phénomène. Pendant que les défenseurs de l'agriculture industrielle et de la modernisation de l'agriculture familiale s'opposent, la spéculation foncière poursuit quant à elle, son avancée (J., YAOTCHA et J., FELIX-AGUE, 2014, pp.9, 10).

La Commune de Zè, connue pour être l'un des greniers agricoles au Sud du Bénin et pour l'immensité de son territoire en particulier est soumise à divers pressions : urbanisation, abandon, mitage... qui conduisent à une inquiétude grandissante des acteurs du monde agricole face à la diminution de leur espace de travail. En effet, de 1977 à 2018 dans la Commune de Zè, des 3724 transactions portant sur une superficie de 34 648 635,87 m², 3071 ventes portent sur une superficie de 30 851 846,96 m² et traduisent ainsi, les risques des changements de destination. Parmi elles, 979 transactions soit 26,29 % sont révélatrices de pressions foncières représentant une superficie de 8 010 111,54 m² soit 23, 11 % de la superficie totale mise en transaction de 1977 à 2018 (N.A.R. AHODO-OUNSOU, 2020, p.179 ; cité par B., FANGNON, 2020, p.6). Le plus souvent ces grands domaines acquis par ces investisseurs et ces nouveaux acteurs nationaux sont abandonnés. Cependant, au cours de la dernière décennie, la Commune de Zè a été le théâtre de divers enjeux fonciers, parmi lesquels se distinguent particulièrement les cas d'acquisitions massives et les situations d'expropriation.

1. MATERIELS ET METHODES

1.1. Présentation du milieu de recherche

Située dans la partie méridionale du Bénin et précisément à l'extrême nord-est du département de l'Atlantique, la Commune de Zè est localisée entre 06°32' et 06°87' de latitude nord et entre 02°13' et 02°26' de longitude est. Avec une superficie de 653 km², elle est la

Commune la plus vaste du département dont elle occupe 19,88 % du territoire (MDGLAAT, 2013, p.109). La figure 1 présente la situation géographique de la Commune de Zè.

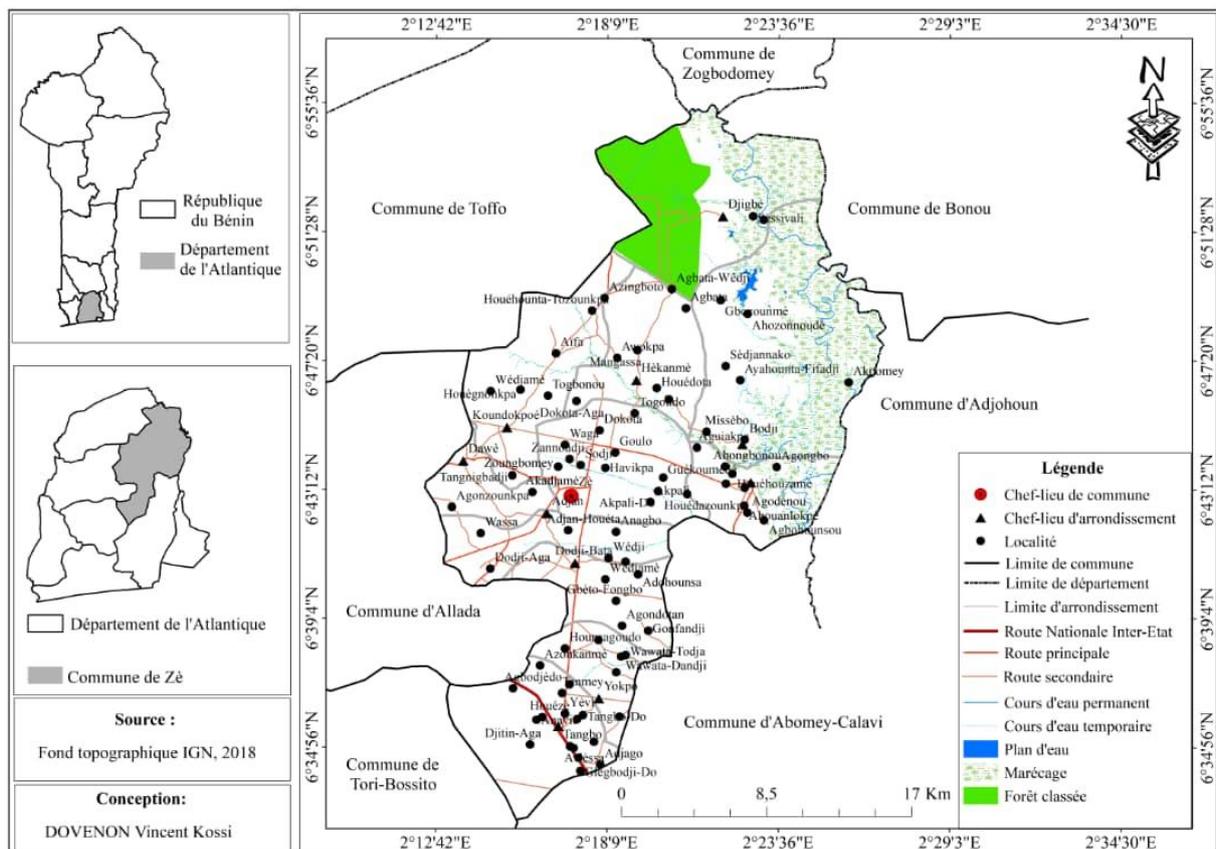


Figure 1: Situation géographique de la Commune de Zè

Limitée au Nord par les Communes de Zogbodomey et de Ouinhi, au Sud par les Communes d'Abomey-Calavi et de Tori-Bossito, à l'Est par les Communes d'Adjohoun et de Bonou et à l'Ouest par les Communes de Toffo et d'Allada (B., FANGNON, 2020, p.7), elle comprend soixante-treize (73) villages répartis sur onze (11) arrondissements que sont : Adjan, Dawé, Djigbé, Dodji-Bata, Hêkanmè, Koundokpoé, Sèdjè-Dénou, Sèdjè-Houégoudo, Tangbo-Djêvié, Yokpo et Zè.

Le relief de la Commune de Zè est un élément du vaste plateau d'Allada, d'une altitude moyenne de 100 m qui s'incline légèrement vers la côte et, surplombe au nord la dépression de la Lama. La Commune est dominée par les sols faiblement ferrallitiques communément appelés terre de barre. Elles sont de teinte rouge et servent de support à toutes les cultures pluviales. Les sols hydromorphes à horizon superficiel gris assez riches jouxtent des plans d'eau et bas-fonds. (ONAB, 2005) cité par (O., TENTE et *al.*, 2019, p.4).

Le climat est de type béninien marqué par des hauteurs pluviométriques plus ou moins élevées, une amplitude thermique annuelle relativement faible (inférieure à 5° C) et par la succession de quatre saisons distinctes : une grande saison pluvieuse d'Avril à Juillet, une petite saison pluvieuse de Septembre à Novembre, une grande saison sèche de Décembre à Mars et une petite saison sèche centrée sur le mois d'Août (R., LANTONKPODE *et al.*, 2017, p.1).

Le réseau hydrographique y est peu dense et très localisé. Seule la zone nord de la Commune est irriguée par la Sô, l'un des affluents du fleuve Ouémé. Plusieurs bas-fonds, lacs, marais, cours d'eau parsèment le territoire de la Commune et offrent de ce fait des facilités pour la culture de produits vivriers tels que le maïs, le manioc, le niébé et les agrumes ou encore de l'ananas et de l'arachide comme cultures de rente. Ces différents plans d'eaux arrosent une diversité de type de sols (R., KANHONOU, 2012, p.3).

La Commune de Zè, à l'instar de la plupart des Communes du département de l'Atlantique, a une population en constante augmentation. En 1979, l'effectif de la population était d'environ 39 211 habitants et est passé à 55 097 individus au Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 1992, pour atteindre 72 814 habitants au recensement de février 2002. D'après les résultats du dernier recensement de 2013, l'effectif de la population de la Commune de Zè qui était de 106 913 habitants (INSAE, 2016), est estimée en 2016 à 118 714 personnes et 146 249 habitants en 2023 soit 7,64 % de la population du département de l'Atlantique. Les principales ethnies sont les Aïzo qui ajouté aux Fon et apparentés font 97,6 % de la population. L'agriculture constitue la première activité économique de la population (B., FANGNON, p.107).

La Commune de Zè présente une population caractérisée par une proportion de 46 % d'habitants âgés entre 18 et 59 ans, tandis que plus de 21 % se situent dans la tranche d'âge de 0 à 5 ans. Cette observation suggère que la population est majoritairement jeune et en mesure d'entreprendre des activités agricoles (INStAD, 2013, p.37).

En consolidant ces facteurs naturels et humains, la Commune de Zè se positionne comme une entité capable de répondre aux défis contemporains en matière de sécurité alimentaire. Le développement agricole, s'il est planifié et mis en œuvre de manière stratégique, peut non seulement renforcer la résilience des communautés locales face aux pressions extérieures, mais également contribuer à l'amélioration des conditions de vie des ménages agricoles.

1.2. Méthode

Cette étude constitue une recherche qualitative portant sur les évolutions foncières et leur incidence sur les moyens de subsistance des agriculteurs dans la zone rurale de la Commune de Zè. A cet effet, plusieurs données qualitatives ont été utilisées.

Données qualitatives utilisées

- Données sur les pratiques de gestion foncière à travers les échanges avec les chefs de terre, les sages, les notables et les responsables administratifs, afin de comprendre les perspectives et opinions de la population concernant le foncier dans la zone d'étude ;
- Données liées aux facteurs et aux caractéristiques de la maîtrise du territoire dans la Commune de Zè ;
- Données relatives aux impacts de la dynamique foncière sur les moyens de subsistance des agriculteurs ;
- Données sur les projets de développement sociocommunautaires ;
- Données liées aux différents capitaux des moyens de subsistance des ménages agricoles.

1.2.1. Collecte des données

La collecte des données a pris en compte la recherche documentaire, la phase exploratoire et les enquêtes de terrain.

Echantillonnage

Les groupes cibles concernés par l'échantillonnage sont :

- Les exploitants agricoles familiaux : les petits producteurs agricoles et les familles qui exploitent des terres agricoles de petite ou moyenne échelle pour subvenir à leurs besoins ;
- Les propriétaires fonciers : les personnes qui possèdent les terres agricoles et qui peuvent avoir été impliquées dans des transactions foncières ;
- Les autorités locales : les responsables municipaux ;
- Les techniciens experts en développement agricole : les professionnels travaillant dans le domaine du développement agricole et rural ;
- Démarcheurs : Les personnes qui jouent un rôle d'intermédiation entre des présumés propriétaires, des propriétaires et de potentiels clients sur la base d'un ensemble de modalités de vente et ou de location, avec une commission.

Dans la catégorie des exploitants ou ménages agricoles, le choix des ménages enquêtés répond à certains critères que sont :

- Être chef de ménage agricole, ayant un ou des champs en exploitation ;
- Être âgé(e) d'au moins trente-cinq (35) ans et ayant une expérience d'au moins dix (10) ans afin de mieux renseigner sur l'évolution des superficies cultivées ;
- Être résidant dans la Commune depuis dix (10) ans au minimum afin de faire une bonne appréciation des réalités du milieu ;

En ce qui concerne les personnes ressources (les propriétaires fonciers, les démarcheurs et les autorités locales) retenues pour le compte de cette enquête, elles ont été sélectionnées suivant un échantillonnage par jugement en fonction de leur responsabilité dans le processus de développement agricole et de la gestion foncière dans la Commune de Zè.

La taille de l'échantillon N au niveau de la Commune est déterminée par la méthode probabiliste de (D., SCHWARTZ, 1995) dont la formule est :

$$N = (z^2 \times p(1-p)) / i^2$$

N est la taille de l'échantillon ;

Z = correspondant au seuil de confiance. Pour un seuil de confiance de 95 %, Z est égal à 1,96 ;

P est la proportion de ménages agricoles dans la Commune en pourcentage. Selon le RGPH 3 (2013), le département de l'Atlantique compte 54885 ménages agricoles tandis que la Commune de Zè en compte 10599. Ainsi $P = (10599/54885) \times 100 = 19,31 \%$

$$q = 1 - p$$

i est la marge d'erreur en pourcentage pour la précision désirée 5 % ;

$$N = (1,96)^2 \times 0,1931(1-0,1931) / (0,05)^2$$

$$\mathbf{N=239 \text{ ménages}}$$

Les outils utilisés pour la collecte des données et informations sur le terrain sont : un questionnaire, un guide d'entretien, une grille d'observation, un appareil photographique, un GPS (Global Positioning System). Les techniques qui ont été mises en oeuvre sont des observations directes et indirectes, la Méthode Active de Recherche Participative (MARF). Les données ont été collectées grâce au logiciel de collecte de données Kobocollect. Elles ont ensuite été traitées à l'aide des logiciels et des techniques appropriés. Le traitement statistique a été réalisé à l'aide du tableur Excel et le logiciel SPSS. Le logiciel ArcGis 10.8 a été utilisé pour la réalisation des cartes à partir des données géo référencées.

3. Résultats

3.1. ÉVOLUTION DES CONFIGURATIONS FONCIÈRES DANS LA COMMUNE DE ZÈ

3.1.1. Causes de la régression des superficies agricoles dans la Commune de Zè

Plusieurs raisons sont à la base de la réduction des superficies emblavées au sein des structures familiales. Il s'agit entre autres : des cas d'expropriation, des cas de cession, des cas de rupture de contrats de location, des cas de conflits et des cas de construction. La figure 2 présente l'effectif de chaque cas au sein de l'échantillon enquêté.

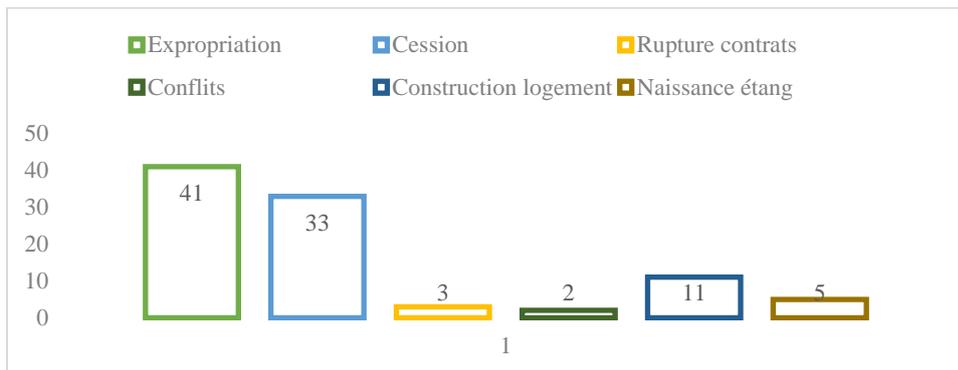


Figure 2: Motifs des cas de régression des superficies agricoles dans la Commune de Zè

Source : Enquête de terrain, août 2023

De la lecture de cette , on remarque que des 95 chefs de ménage ayant répondu par « oui » à la question de la réduction des superficies cultivables, 41 sont victimes de cas d'expropriation, 33 ont vendu une partie de leur terre pour diverses raisons, 3 et 2 chefs ménages sont victimes respectivement de rupture de contrats de location et de conflits domaniaux, 11 ménages ont utilisé une partie de leur terre pour construire des logements à leurs progénitures et 5 ménages ont perdu leur terre suite à la naissance d'un étang. Il est à noter que dans le rang des ménages expropriés, 6 ont accepté avoir vendu une partie de leur terre avant les expropriations et 7 ont fait ériger des logements sur des espaces agricoles.

3.1.2. Modes d'accès à la terre

Les modes d'accès à la terre, en tant que pilier fondamental de la structure foncière, jouent un rôle déterminant dans la configuration et la dynamique des exploitations agricoles. Dans la Commune de Zè, plusieurs modes ont été identifiés. La figure 3 présente la proportion de chaque mode au sein de l'échantillon enquêté. Les cas de vente sont en majorité lié à des problèmes de santé, des cas de décès.

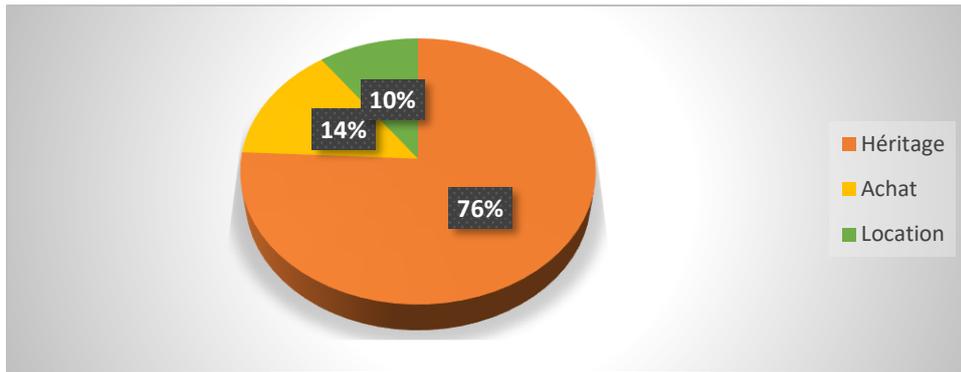


Figure 3: Proportion des modes d'accès à la terre

Source : *Enquête de terrain août, 2023*

L'analyse de cette figure sur les modes d'accès à la terre dans la Commune de Zè révèle une prédominance significative de l'héritage, représentant une part substantielle de 75,78%. Cette tendance suggère que la transmission familiale des terres joue un rôle majeur dans la détention foncière, soulignant probablement la valeur culturelle et patrimoniale attachée à la propriété foncière au sein de la communauté.

En revanche, les acquisitions par achat représentent une proportion de 14,21%, indiquant une moindre prévalence de cette modalité d'accès à la terre. Ce mode pourrait être influencé par divers facteurs tels que la disponibilité des terres sur le marché, les contraintes financières ou d'autres considérations qui incitent moins fréquemment à l'achat de terres.

La location des terres, avec une contribution de 10,01%, montre également une présence, bien que relativement moins importante par rapport à l'héritage. Cela suggère que la location de terres peut être une option utilisée par une partie de la population, probablement en raison de la flexibilité qu'elle offre sans l'engagement à long terme associé à l'achat.

En somme, l'héritage émerge comme le principal mode d'accès à la terre dans la Commune, soulignant l'importance des liens familiaux et de la transmission générationnelle des biens fonciers. Cette analyse offre un aperçu précieux des dynamiques foncières locales, soulignant la diversité des modes d'accès à la terre et la complexité des relations foncières au sein de la communauté de Zè.

3.1.3. Synthèse de quelques cas d'acquisitions massives dans la Commune de Zè

Bien que les récentes acquisitions massives de terres agricoles au Bénin aient été largement médiatisées, il reste encore difficile d'établir un bilan précis concernant le nombre et l'ampleur de ces acquisitions massives effectivement conclues dans la Commune de Zè. Néanmoins, une

liste des cas d'acquisitions réellement réalisés a pu être établie tableau I. Il est important de noter que cette cartographie n'est pas exhaustive, et quelques inexactitudes subsistent dans certains cas.

Tableau I : Synthèse des acquisitions de grande envergure entre 2018 2022

Origines	Superficies en ha	Modes d'acquisition	Mise en valeur
Bénois	100	Achat	Pas de mise en valeur
Bénois	150	Achat	Pas de mise en valeur
Bénois	110	Non identifié	Production animale et végétale
Bénois	140	Non identifié	Production animale et végétale
Bénois	102	Non identifié	Maïs, riz et soja
Total	602	-	-

Source : *Enquête de terrain août 2023*

Il ressort de ce tableau que les cas identifiés pour l'heure sont acquis par des nationaux regroupant un total de 602 ha. Les modes d'accès à la terre étant en général l'héritage, l'achat, la location dans la Commune, celui lié à ces domaines restent non identifiables pour certains. La plupart de ces domaines ne sont pas mis en valeur. Cette surface équivaut à 0,92 % de la superficie totale de la Commune, et elle est le résultat exclusif de nos observations directes sur le terrain.

3.1.4. Synthèse de quelques cas d'expropriation et types de projets

Au cours de la dernière décennie, plusieurs centaines d'hectares ont été expropriés dans tout le Bénin à des fins de développement. La Commune de Zè n'est pas épargnée par cette situation. Le tableau II qui suit présente une synthèse de ces cas.

Tableau II : Synthèse de quelques cas d'expropriation et types de projets entre 2018 2022

Intitulé du projet	Localisation	Superficie en ha
ZES	Tangbo-Djêvié	400
HIMO	Djigbé	75
PAIA-VO	Sèdjè-Dénou	210
Incubateur UAC	Sèdjè-Dénou	51
Construction Lycée	Dodji-Bata	900
PSAAB	Sèdjè-Dénou	28

Source : *Enquête de terrain août, 2023*

L'analyse de ce tableau montre que plusieurs localités ont perdu des terres pour la mise en place des différents projets. L'arrondissement de Tangbo-Djêvié et de Sèdjè-Dénou sont les plus affectés avec respectivement, 400 ha et 289 ha. Au total 1664 ha de terres agricoles expropriées ont été identifiées pour le moment. Cette superficie représente 2.55 % de la superficie totale de la Commune. Il est important de souligner que la Zone Économique Spéciale (ZES) a réquisitionné une superficie totale de dix mille (10 000) hectares, partagée entre les Communes de Zè et de Tori.

3.2. Effets des dynamiques foncières sur les moyens d'existence

Les moyens de subsistance regroupent cinq principaux capitaux : le capital naturel, le capital physique, le capital financier, le capital social et le capital humain. Ces différents capitaux sont affectés, de différente manière par les dynamiques foncières dans la Commune de Zè. Il s'agira donc ici de présenter pour chaque capital son degré d'affectation.

3.2.1. Capital naturel

Lorsque l'on aborde la question de la dynamique foncière, il est tout aussi important d'examiner ses effets sur le capital naturel, c'est-à-dire les ressources naturelles et environnementales qui soutiennent les moyens de subsistance des ménages agricoles. Le capital naturel comprend les sols, l'eau, la biodiversité, l'air pur, et d'autres éléments essentiels pour l'agriculture et la durabilité environnementale.

3.2.1.1. Dégradation des voies d'accès

Les projets de développement dans la Commune de Zè ont également des répercussions sur les pistes rurales, comme cela se manifeste dans l'arrondissement de Tagbo-Djêvié. Les images de la planche 1 ci-dessous illustrent l'état de la voie d'accès reliant le village de Tangbo-Aga à Tangbo-Do et à la Route Inter-États.



Planche 1 : Etat des voies d'accès au voisinage du projet GDIZ

Prise de vues : Dovènon, août 2023

Cette Planche montre des photos A et B de quelques rues aux alentours du projet GDIZ dans l'arrondissement de Tangbo-Djêvié. On peut voir sur ces images que voies sont dégradées et sont peu praticables en saison pluvieuse. Cette situation porte un coup à la circulation des personnes et des biens ralentissant le transport des produits issus des champs vers les marchés environnants avec une cherté des coûts de transport.

4.1.1.2. Déforestation et perte de biodiversité

Sur le site d'implantation du projet GDIZ, on observe une prédominance d'espèces qui ne bénéficient d'aucun statut particulier. En tout, 45 espèces ont été répertoriées avec un statut UICN/liste rouge Bénin/réglementation nationale. Il apparaît que le plus grand nombre d'espèces individuelles protégées a été observé dans la forêt sacrée. La sacralisation de cet îlot forestier a probablement contribué à la conservation de ces espèces sur le site (ANTEA GROUP, 2020, p.199).

En dehors de cet îlot forestier, les espèces d'arbres abattues étaient principalement utilisées dans le cadre de traitements en médecine traditionnelle. Les écorces, racines, tiges et autres parties de ces espèces contribuaient également aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour certains villageois, en particulier les femmes. En ce qui concerne la faune, « les différentes prospections ont permis d'observer 60 espèces d'oiseaux, totalisant 1 646 individus enregistrés. Les espèces de mammifères identifiées comprennent notamment de petits rongeurs et des lagomorphes. Certaines de ces espèces ont été observées directement au cours des investigations, grâce aux caméras, tandis que d'autres l'ont été indirectement par la présence de leurs empreintes et/ou de leurs terriers, ainsi que par les déclarations des chasseurs locaux » (ANTEA GROUP, 2020, p.209). Ces diverses espèces fauniques constituaient une source de revenus pour les chasseurs du milieu concerné par le projet. La dégradation de cet écosystème représente donc une perte économique pour les chasseurs ainsi que pour les vendeuses de tisanes.

3.2.1.2. Pollution des eaux

La gestion de l'eau dans la Commune de Zè dépend principalement de citernes creusées dans les concessions, où l'eau est collectée pendant la saison des pluies et stockée jusqu'à la saison suivante. Malheureusement, la plupart de ces citernes ne sont pas couvertes. Dans les zones avoisinantes de la Zone Économique Spéciale (ZES), ces citernes sont exposées à divers risques de pollution de l'eau, tels que les rejets industriels contenant des produits chimiques, les émissions atmosphériques et les déchets solides, pouvant entraîner une dégradation de la qualité

de l'eau. Bien que l'ampleur de cette contamination n'ait pas encore été évaluée, elle pourrait être significative.

Dans les arrondissements de Djigbé et Sèdjè-Dénou, les zones expropriées englobent des terrains humides. Afin d'assurer la rentabilité de cette activité, les agriculteurs utilisent plusieurs engrais chimiques, à savoir NPK (azote, phosphore, potassium), urée, etc. (ANTEA GROUP, 2020, pp.187, 189). L'utilisation d'engrais représente une menace potentielle de contamination des plans d'eau destinés à la pêche en raison du ruissellement, ainsi que de la nappe phréatique en raison de l'infiltration. Cela expose les résidents à des risques sanitaires liés à la pollution de ces sources d'eau.

3.2.2. Capital physique

Lorsqu'on examine les conséquences de la dynamique des terres agricoles sur les moyens de subsistance, il est impératif d'analyser ses impacts sur le capital physique. Ce capital, englobant les terres agricoles, les équipements, les bâtiments et les ressources matérielles, joue un rôle crucial dans la réussite de l'agriculture et le bien-être des ménages agricoles.

3.2.2.1. Evolution des superficies emblavées au dernier quinquennat

L'évolution des superficies emblavées, se mesure au niveau des systèmes de production et au niveau des structures familiales.

3.2.2.1.1. Évolution des superficies des systèmes de production

Au cours du dernier quinquennat, les superficies emblavées dans la Commune de Zè ont connu évolution irrégulière. La figure 4 suivante présente comment ces superficies ont évolués.

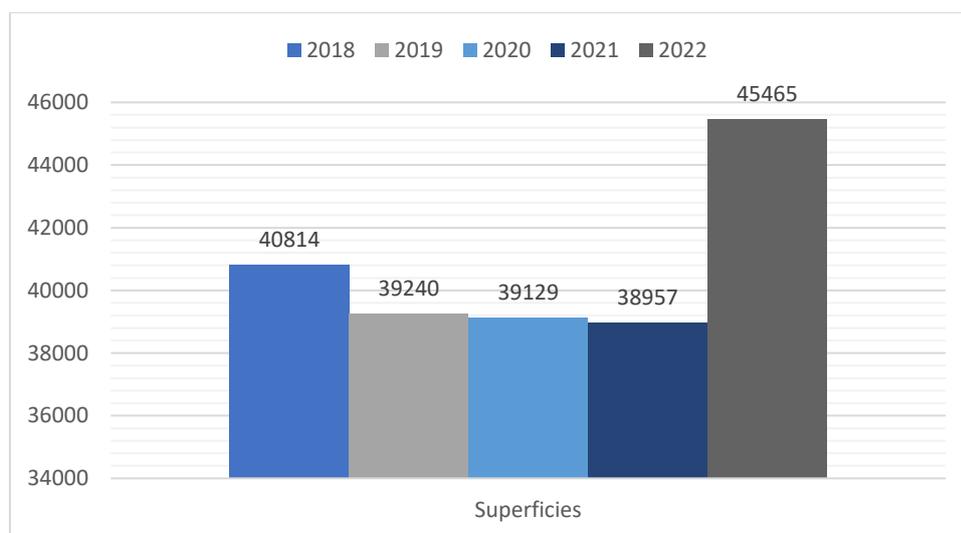


Figure 4: Evolution superficies des systèmes de productions de la Commune de Zè 2018-2022

Source : DDAEP, juillet 2023

De l'analyse de cette figure, il est loisible d'observer une augmentation constante de la superficie emblavée de 2018 à 2022, avec une légère baisse qui s'intercale entre 2019 et 2021. Cette période coïncide avec celle de l'expropriation des terres pour le compte des différents projets de développement. Il est donc clair que ces différents projets ont eu un impact considérable sur les terres agricoles. Dans l'ensemble, la superficie emblavée a augmenté d'environ 4625 hectares entre 2018 et 2022. En 2018, la superficie emblavée était d'environ 40 814 hectares, et en 2022, elle devrait être d'environ 45 465 hectares.

3.2.2.1.2. Etat de l'évolution des superficies des structures familiales

L'évolution des superficies emblavées au sein des structures familiales a connu quant à elle une régression. A la question de savoir si leur exploitation agricole a diminué en superficie ou pas, 95 chefs de ménages enquêtés ont répondu par oui. La figure 5 illustre la proportion que représente cet effectif au sein de l'échantillon.

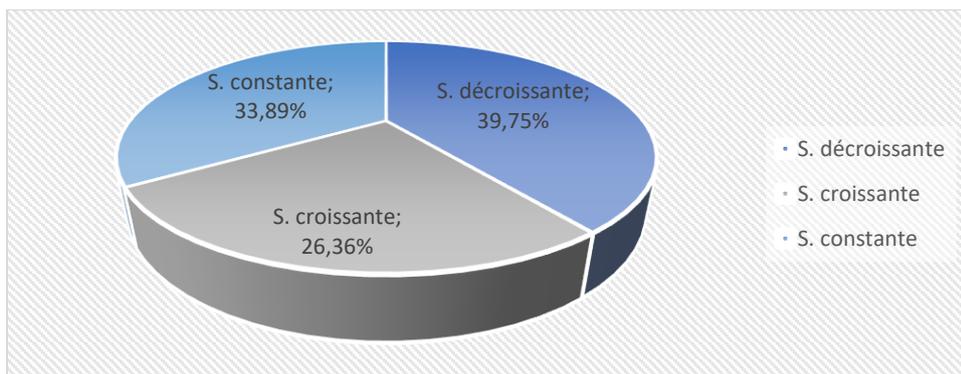


Figure 5: Etat de l'évolution des superficies des structures familiales

Légende : S. décroissante : Superficie décroissante ; S. croissante : Superficie croissante ;

S. constante : Superficie constante

Source : *Enquête de terrain août 2023*

De l'analyse de cette figure, il est à retenir que 39,75 % des ménages agricoles de la Commune de Zè ont vu leurs superficies de terres emblavées régressées au cours du dernier quinquennat. En revanche, 26,36 % de ces ménages ont augmenté la taille de leur exploitation tandis que 33,89 % sont restées constantes. La régression de la taille des exploitations a donc plus d'ampleurs que la croissance et la constance des tailles des exploitations. Plusieurs raisons sont à la base de ce phénomène de régression, il s'agit des cessions, des expropriations, des cas de rupture de contrats et des cas de conflits.

3.2.2.1.3. Synthèse de l'évolution des terres agricoles entre 2018 et 2022

Lors de la phase d'enquête, les ménages ont donné des informations sur l'évolution de leurs superficies au cours des cinq dernières années. Pour chaque arrondissement nous avons donc fait le cumul des superficies données entre les deux périodes. La synthèse de cette évolution pour les 95 ménages enquêtés ayant répondu « oui » à la question de réduction de la taille de leur domaine se présente comme suit dans le tableau III.

Tableau III : Synthèse de l'évolution des terres agricoles au sein de ménages entre 2018 et 2022

Arrondissements	Superficie 2018 (Ha)	Superficie 2022 (Ha)	Proportion (%)	Motifs
Adjan	37	34	8,11	Cession, rupture de contrat, Construction
Dawé	25	21	16	Cession, rupture de contrat, Construction
Djigbé	18	5	72	Cession, expropriation
Dodji-Bata	65	63	3,10	Cession, rupture de contrat
Hékanmè	47	43	9,30	Cession, rupture de contrat, conflits
Koundokpoé	39	33	15,38	Cession, rupture de contrat
Sèdjè-Dénou	29	13	55,17	Cession, Construction, expropriation
Sèdjè-Houègoudo	33	28	15,15	Cession, Rupture de contrat
Tangbo-Djèvié	49	12	75,51	Cession, Rupture de contrat, expropriation
Yokpo	26	24	7,69	Cession, Rupture de contrat
Zè	57	22	61,40	Cession, Construction Naissance d'étang
Total	425	298	29,88	

Source : Enquête de terrain août 2023

Il ressort de l'analyse de ce tableau que le total de la superficie des arrondissements est passé de 425 hectares en 2018 à 298 hectares en 2022, soit une diminution de 29,88 %. Les

arrondissements de Djigbé, Sèdjè-Dénou, Tangbo-Djèvié et Zè sont les plus affectés au dernier quinquennat par les projets de développement avec respectivement : 72 %, 55,17 %, 75,51 % et 61,40 % de perte des superficies cultivables au sein des ménages enquêtés. Le cas de l'arrondissement de Zè est dû aux constructions et à la naissance d'un étang dans le village de Goulo comme le montre les photos ci-dessus.



Planche 2 : Vue partielle de l'étang de Goulo et d'un pêcheur revenu de la pêche

Prise de vues : *Dovènon, août 2023*

Cette planche présente sur la photo C une partie de l'étang qui s'est installé dans le village de Goulo et sur la photo D, un pêcheur profitant de cet écosystème. Selon les personnes enquêtées, cet étang n'était qu'un petit canal de passage des eaux pluviales qui était bordé par des trous à poissons et des champs dont les villageois tiraient leur source de revenu. Mais la descente répétée des eaux de pluies a élargi le canal qui est devenu un étang et qui a englouti les trous à poissons et les champs. Aujourd'hui il sert de site de pêche aux populations environnantes.

3.2.2.2. Destruction des logements

Dans l'arrondissement de Tangbo-Djèvié dans la Commune de Zè, dans la zone abritant le projet GDIZ les habitations sont édifiées en utilisant des matériaux naturels tels que la terre battue, une charpente en bois, et un toit en paille ou en tôle. Ces matériaux de construction sont extraits localement de l'environnement. Cependant, ce type d'habitat présente une durée de vie limitée et nécessite des réparations fréquentes pour remplacer les toits ou renforcer les murs. Il existe aussi des habitations construites avec des matériaux plus durables, comprenant des toits en tôle ou en dalles. La planche qui suit présente les photos des types de logements dans la zone du projet.



Planche 3 : Types de logements sur l'emprise du projet GDIZ dans la Commune de Zè

Prise de vues : *Antea, novembre 2019*

Source : *Enquête de terrain, août 2023*

Sur la planche 3, on observe deux catégories de logements qui étaient situés sur le site du projet. Ces habitations ont été complètement démolies. Selon l'une des autorités locales de la zone, les propriétaires de ces habitations ont reçu une indemnisation, laquelle variait en fonction de la qualité du logement. Cette situation a eu un impact considérable sur les habitants riverains, car pour certains d'entre eux, cela a signifié se retrouver sans domicile, dépourvus de ressources, et sans aucun soutien.

Il convient de noter qu'un grand nombre d'hectares de cultures telles que des ananas, du maïs, des palmiers et diverses autres cultures ont été détruits sans qu'aucune forme d'indemnisation ne soit accordée. Cette situation a eu un impact négatif sur les revenus financiers des ménages agricoles et a mis en péril la sécurité alimentaire.

3.2.3. Capital financier

La dynamique des terres agricoles est un processus complexe aux conséquences multifacettes pour les ménages agricoles. Parmi ces conséquences, les effets sur le capital financier jouent un rôle central. Ce capital financier englobe les revenus, les crédits, les investissements et les opportunités économiques qui façonnent la stabilité financière des ménages agricoles.

3.2.3.1. Revenus moyens

Les sources de revenus des ménages agricoles de la Commune de Zè sont des composantes financières essentielles qui revêtent une importance capitale dans la stabilité économique des foyers ruraux. Ces ménages ont fréquemment recours à l'agriculture et à d'autres activités propres au monde rural pour subvenir à leurs besoins. Les conséquences des enjeux liés à la propriété foncière sur les sources de revenus peuvent présenter une grande variabilité, exerçant

ainsi un impact significatif sur la sécurité financière et le bien-être des ménages agricoles. Afin d’apprécier les effets des enjeux fonciers sur les sources de revenus, nous nous sommes intéressés à la situation des quatre-vingt-quinze (95) ménages enquêtés ayant répondu « oui » à la question de la réduction des superficies cultivables. Au sein de ce groupe, on distingue les agriculteurs, les chasseurs et des dames qui vendaient des plantes médicinales et des écorces pour avoir des revenus. Il est à noter que tous sont agriculteurs avant d’autres activités. Le tableau qui suit présente un point sur l’évolution des revenus moyens au cours des cinq (5) dernières années.

Tableau IV : Revenus moyens des ménages au cours des cinq dernières années

Années	Pourcentage des ménages	Revenus annuels moyens
2018	18,22%	< 108
	36,74 %]108 , 374]
	45,04 %]374 , 913]
2019	20,68 %	< 105
	32,18 %] 105 , 354]
	47,14 %]354 , 847 \$]
2020	21,13 %	< 95
	43,25 %] 95 , 324]
	35,62 %]324 , 694]
2021	21,18 %	< 88
	45,3 %] 88 , 324]
	33,52 %]324 , 686]
2022	20,96 %	< 91
	47,62 %] 91 , 314]
	31,42 %]314 , 664]

Source : *Enquêtes de terrain août 2023*

Il ressort de l’analyse de ce tableau que les revenus moyens des populations ne sont pas restés stables au cours des cinq (5) dernières années. A partir de l’année 2020 on remarque une baisse au niveau des revenus. Cette période coïncide avec celle marquée par les expropriations des terres agricoles. Il est donc clair que les différents enjeux fonciers ont un effet considérable sur les revenus des ménages agricoles.

4.1.3.2. Crédits

Les enjeux fonciers peuvent avoir des conséquences significatives sur l'accès au crédit, tant pour les agriculteurs que pour les institutions financières. Lors de la phase d'enquête menée en août 2023 dans toute la Commune, il nous a été donné de constater que l'accès au crédit était lié à la superficie des terres exploitées par les 239 ménages enquêtés. Parmi ces ménages, 23 d'entre eux, soit 9,62 %, cultivaient des superficies de terre comprises entre 0,5 et 1 hectare, principalement pour la consommation personnelle, ce qui ne nécessitait pas de demande de crédit pour des investissements agricoles. Les 216 autres ménages, représentant 90,38 % de l'échantillon, exploitaient des terres d'au moins 1,5 hectare et recouraient tous à des crédits auprès d'institutions de microfinance pour financer leurs activités agricoles.

Pour évaluer l'effet des enjeux fonciers sur ces prêts accordés, nous avons posé les questions suivantes :

1. Quand avez-vous fait votre dernière demande de prêt ?
2. Avez-vous réussi à rembourser dans le délai convenu ?
3. Si ce n'est pas le cas, comment avez-vous géré la situation ?

L'analyse des données a révélé que 173 ménages ont répondu « 2022 » à la première question et « oui » à la deuxième, indiquant ainsi qu'ils avaient obtenu un prêt en 2022 et avaient réussi à le rembourser à temps. En revanche, 43 ménages ont répondu « 2020 » à la première question et « non » à la deuxième, ce qui signifie qu'ils avaient demandé un prêt en 2020 mais n'avaient pas pu le rembourser conformément au contrat.

Une analyse plus détaillée nous a permis de voir que ces 43 ménages étaient situés dans les arrondissements de Djigbé, Sèdjè-Dénou et Tangbo-Djèvié. Répondant à la troisième question, ils ont expliqué qu'ils avaient dû vendre d'autres biens pour rembourser leur prêt, mais cela s'accompagnait de pénalités. Ces ménages ont également confirmé qu'en raison des expropriations de terres, ils avaient perdu l'intégralité de leurs récoltes, ce qui les avait empêchés de vendre ces récoltes pour rembourser leur dette.

En somme, ces résultats mettent en évidence les conséquences complexes des expropriations foncières sur l'accès au crédit pour les agriculteurs, en particulier ceux qui dépendent fortement de l'agriculture pour leur subsistance.

3.2.4. Capital social

Le capital social, qui englobe les avantages découlant des réseaux sociaux, des relations et de la participation communautaire, subit divers impacts en raison des enjeux fonciers. Parmi ces impacts, on observe la perte de crédibilité des ménages vis-à-vis des institutions de crédit en raison du non-respect des échéanciers de remboursement. En effet, les 43 ménages qui n'ont pas honoré leurs engagements ont vu leur crédibilité s'amenuiser.

De plus, ces enjeux fonciers ont des répercussions sur les cotisations au sein des groupements. Cette situation peut entraîner une réduction de la cohésion et de la solidarité au sein de la communauté, ce qui affecte inévitablement le capital social collectif.

3.2.5. Capital humain

Le capital humain, un élément essentiel de toute société. Il repose sur diverses compétences dont le plus important est la disponibilité de la main d'œuvre. Il joue un rôle fondamental dans la prospérité économique et le développement social des communautés. La disponibilité de la main-d'œuvre constitue un facteur critique dans le domaine agricole, influençant directement la capacité des unités de production ou d'une économie à fonctionner efficacement et à répondre aux besoins des consommateurs. Dans la Commune de Zè, la main-d'œuvre agricole se fait de plus en plus rare en raison de l'implantation du projet GDIZ, qui mène d'importantes campagnes de recrutement. Conformément à un rapport de la ZI, consulté le 9 novembre 2022, ce projet a embauché 5 000 travailleurs de diverses catégories et origines après deux années d'activité en 2022. Il vise à atteindre un effectif de 12 000 employés d'ici la fin de l'année 2022. Un grand nombre d'ouvriers agricoles ont rejoint les rangs de cette entreprise, laissant ainsi leurs activités agricoles en suspens. Cette situation provoque d'importants retards dans toutes les opérations agricoles.

3.3. Récapitulatif des différents capitaux entre 2018 et 2022

Pour récapituler les effets des dynamiques foncières sur les moyens d'existence, nous avons concocté une série de questions sur les moyens d'existence. Il s'agissait pour chaque ménage enquêté d'affecter un score compris entre 0 et 5 à chacun des différents capitaux des moyens d'existence au cours des années 2018 et 2022. Pour l'occasion nous avons considéré deux catégories d'acteurs, celle des agriculteurs les domaines ont connus de réduction et celle dont

les domaines sont restés constants. Les résultats obtenus à cet effet nous ont permis de réaliser les diagrammes suivants :

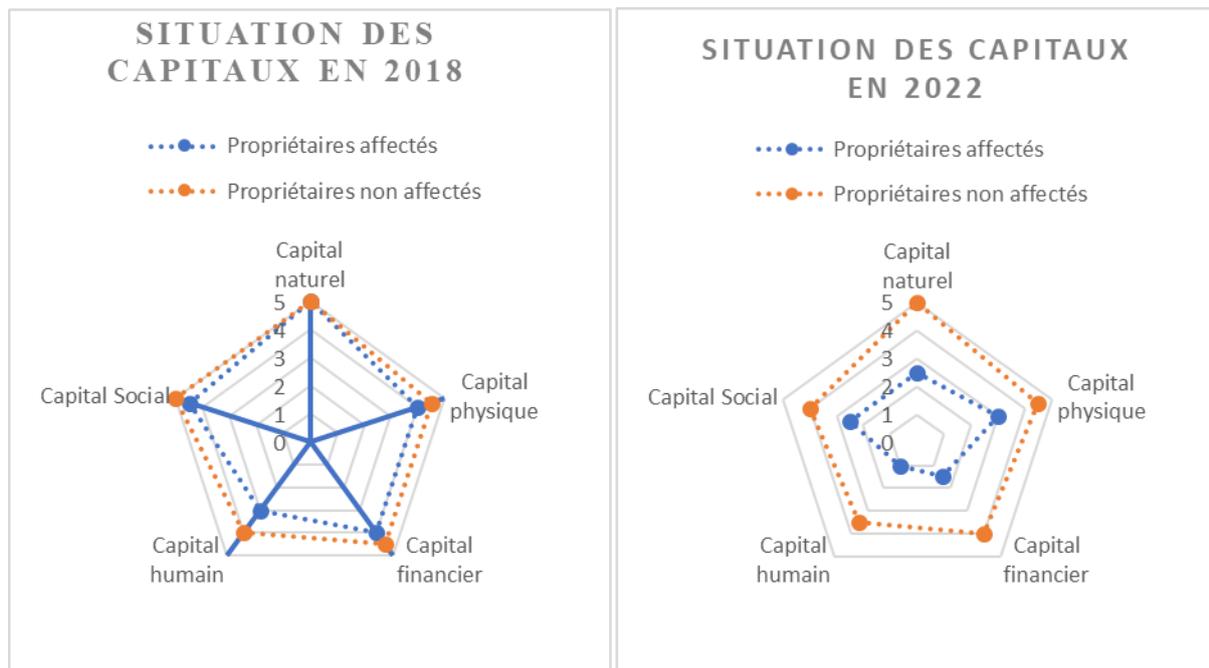


Figure 6: Récapitulatif des capitaux entre 2018 et 2022

Source : *Enquêtes de terrain août 2023*

L'analyse de cette figure révèle la présence de deux groupes d'enquêtés : les propriétaires affectés par les dynamiques foncières, indiqués en bleu, et les non-affectés, représentés en rose. En 2018, on observe que les capitaux étaient très similaires pour les deux catégories, mais en 2022, une nette séparation apparaît entre ces deux groupes. Cette disparité peut s'expliquer par divers cas d'expropriation, au cours desquels de nombreux individus ont perdu des terres, constituant ainsi un capital essentiel pour les ménages. Face à cette situation de vulnérabilité, les ménages développent plusieurs stratégies d'adaptation pour faire face aux chocs.

4. Discussion

L'examen des données de la recherche actuelle met en lumière que les évolutions foncières ont des impacts sur les moyens de subsistance des acteurs agricoles, lesquels déploient des stratégies d'adaptation dans la Commune de Zè, ce qui confirme l'hypothèse de cette étude.

Dans le cadre du développement durable, l'influence de la démographie sur la dynamique économique, environnementale et foncière est une question importante (M-F., GODART et C., VANDERMOTTEN, 2001). La Commune de Zè, comme de nombreuses autres régions du Bénin, est soumise à plusieurs projet de développement, qui la confronte à des dynamiques foncières qui ont des répercussions significatives sur les moyens d'existence des populations,

principalement axées sur l'agriculture. Cette dynamique est le fruit du désir d'accès à la terre de plusieurs catégories d'acteurs. Ces acteurs sont entre autres les élites urbaines, les acteurs politiques, et beaucoup d'autres. Ces résultats sont similaires à ceux de (J-P., COLIN et G., TARROUTH, 2017) dans son sujet sur « Les élites urbaines comme nouveaux acteurs du marché foncier en Côte d'Ivoire. »

L'accès à la terre, en tant que préoccupation essentielle, revêt une importance capitale dans divers contextes. Les modalités d'accès à la terre représentent un enjeu complexe, mêlant des dimensions économiques, sociales et environnementales. Les modes d'accès existant sont : l'héritage, l'achat et la location. Ces résultats sont semblables à ceux de (J-P., COLIN, 2017) sur « Émergence et dynamique des marchés fonciers ruraux en Afrique sub-saharienne : un état des lieux sélectif ». L'héritage représente le mode le plus courant avec plus de 75 % des réponses obtenus cela explique le caractère purement agricole des ménages dans la Commune. Il est donc clair que les modes d'accès conditionnent l'utilisation des terres. Les résultats de cette recherche sont similaires à ceux de (T. R. G., KADJEBIN et *al.*, 2018) portant sur « Influences des modes d'accès à la terre sur la production agricole dans les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué au centre Du Bénin ». Ces résultats sont confirmés par la croissance des superficies de cultures et jachères entre 2012 et 2022.

Au cours de ces cinq dernières années, au-delà des différents enjeux marquant la dynamique foncière, le phénomène de l'accaparement des terres a connu une grande avancée dans la Commune de Zè. La prévalence des projets de développement, tels que le PAIA-VO, la ZES, le PSAAB et HIMO dans les arrondissements de Djigbé, Sèdjè-Dénou, Tangbo-Djèvié et Hèkanmè, reflète la volonté du gouvernement de stimuler l'économie locale. Cependant, ces projets sont également soumis aux dynamiques foncières, avec des conséquences potentielles sur la répartition des terres et les droits fonciers des communautés locales. Un autre aspect important est donc la question des expropriations foncières et des acquisitions de grande envergure dans la Commune de Zè, qui découle de projets d'infrastructure, de développement urbain ou d'investissements privés. Ces expropriations ou investissements peuvent entraîner la perte de terres, souvent considérées comme le capital de base pour de nombreux ménages agricoles. Cela crée une vulnérabilité économique et sociale, mettant en danger les différents capitaux des moyens d'existence. Ces résultats sont semblables à ceux de A., ADJILE (2012) sur les acquisitions massives de terre agricoles, entre opportunités et menaces pour la paysannerie familiale : étude de cas au Sud et Centre Bénin.

A Madagascar, l'agriculture familiale constitue la base de la production agricole et de la sécurité alimentaire (J-M., SOURISSEAU et *al.*, 2014) et les exploitations agricoles familiales fournissent la plus grande partie des emplois à la population active (INSTAT, 2014). Etant donné le faible niveau de développement des autres secteurs économiques, du niveau élevé de la croissance démographique et de l'importance des cohortes annuelles de nouveaux actifs, il est fort probable que ces unités de production continueront d'être au cœur des dynamiques d'emploi et de développement dans les régions rurales pour de nombreuses années encore (H. M. RAZAFIMAHATRATRA et *al.*, 2017). La Commune de Zè partage des similitudes avec les autres Communes rurales du Bénin. Dans cette zone où l'essentiel de l'agriculture repose sur les cultures annuelles, le capital physiques avec les superficies disponibles est un élément majeur des ressources productives et des moyens d'existence des exploitations. Cette ressource, a considérablement été affectée tant au sein des systèmes de production qu'au sein des superficies des structures familiales. On note des acquisitions de grandes envergures, des cas d'expropriations la naissance d'un étang. Ces différents enjeux ont considérablement réduit les superficies agricoles. Ces résultats sont semblables à ceux de (H. M. RAZAFIMAHATRATRA et *al.*, 2017) sur « Systèmes de production, pratiques, performances et moyens d'existence des exploitations agricoles du Moyen-Ouest du Vakinankaratra »

Les activités humaines liées aux projets de développement affectent le capital naturel de la Commune de Zè, engendrant la dégradation des sols, des eaux, des forêts, et autres ressources naturelles. En conjonction avec les fluctuations climatiques, la dégradation des terres résulte de pratiques humaines qui exploitent de manière excessive les écosystèmes. Cependant, il est rare de trouver des espaces dépourvus de droits d'usage. Toute modification apportée à un écosystème se produit dans des zones déjà occupées, appropriées et exploitées par des communautés locales, qu'elles soient agricoles, pastorales ou extractivistes, suivant leurs propres normes. Ainsi, les liens entre les évolutions foncières et les processus de dégradation représentent un enjeu central dans les efforts de restauration des terres (P., Delville et *al.*, 2022). Les travaux de développement ont donc dégradé les ressources naturelles dans la Commune de Zè. Les résultats de cette recherche sont similaires à ceux de (P., Delville et *al.*, 2022) sur « Gouvernance foncière et lutte contre la dégradation des terres : prendre au sérieux les droits fonciers et les processus sociaux »

L'un des enjeux affectant le capital humain est la sécurité alimentaire des ménages de la Commune de Zè. Les effets des dynamiques foncières sur la sécurité alimentaire à Zè sont palpables. La fragmentation des terres agricoles diminue la productivité, compromettant

l'approvisionnement alimentaire local. Les projets agricoles, bien qu'intentionnés, peuvent redéfinir la distribution des terres, affectant la disponibilité des ressources alimentaires. Les expropriations foncières pour le développement urbain ou d'infrastructures peuvent entraîner une perte de terres agricoles essentielles. Ces changements soulignent la nécessité d'approches durables et de mesures d'adaptation pour protéger la sécurité alimentaire des habitants de la Commune de Zè. Ces résultats sont similaires à ceux de M., ABOU, (2020) portant sur l'aménagements hydro-agricoles dans les Communes de Dangbo et de Adjohoun dans la basse vallée de l'Ouème au Bénin : état de sécurité alimentaire des ménages agricoles et implications environnementales et ceux de B., ONIDJE, (2020) sur Sécurité alimentaire des ménages agricoles dans la Commune de Zè au sud du Bénin. Ces différents résultats nous permettent de confirmer la deuxième hypothèse selon laquelle les dynamiques foncières ont conduit à des transformations socio-économiques dans la Commune de Zè, engendrant des effets sur les moyens d'existence des agriculteurs familiaux.

Conclusion

La Commune de Zè, comme de nombreuses régions du monde, est confrontée à des dynamiques foncières complexes qui ont un impact significatif sur les moyens d'existence des exploitants agricoles familiaux.

Les dynamiques foncières dans la Commune de Zè sont étroitement liées à la croissance démographique rapide de la région. La demande croissante de terres pour l'habitat, l'industrie et d'autres usages a conduit à une compétition accrue pour l'accès à la terre. Les exploitants agricoles familiaux se retrouvent souvent en concurrence avec d'autres acteurs tels que les promoteurs immobiliers, les industries extractives et les projets d'infrastructures. Cette concurrence intense pour les ressources foncières peut entraîner des conflits, des déplacements forcés et la dégradation des moyens de subsistance des agriculteurs familiaux.

Les politiques agricoles jouent également un rôle crucial dans la détermination des moyens d'existence des exploitants agricoles familiaux à Zè. Des politiques inadéquates ou mal appliquées peuvent contribuer à l'inégalité foncière, à la dégradation de l'environnement et à la marginalisation des petits agriculteurs. Une réforme foncière bien conçue, axée sur la justice sociale et la durabilité, peut aider à atténuer les pressions foncières et à garantir un accès équitable aux ressources foncières. Ces différents enjeux impactent directement la sécurité alimentaire dans la Commune. Pour assurer une sécurité alimentaire durable, des politiques foncières équitables, la promotion de pratiques agricoles résilientes et des interventions ciblées

en faveur des agriculteurs familiaux sont essentielles. L'engagement des autorités locales, des organisations communautaires et des partenaires externes est crucial pour créer un environnement propice à la prospérité agricole et à la satisfaction des besoins alimentaires de la population de la Commune de Zè.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ABOU, Mouritala ; YABI, Ibouaïma ; KADJEBIN, Toundé, Roméo Ghislain, et OGOUWALE, Euloge (2018). État de sécurité alimentaire des ménages des exploitants des sites d'aménagements hydro-agricoles dans le doublet Dangbo-Adjohoun au sud-est du Bénin. *Afrique Science*, 14(4), 359-375.

ABOU, Mouritala. (2020). Aménagements hydro-agricoles dans les Communes de Dangbo et de Adjohoun dans la basse vallée de l'Ouémé au Bénin : état de sécurité alimentaire des ménages agricoles et implications environnementales. Thèse de Doctorat Université d'Abomey-Calavi Géographie. 218 p.

ADJILE, Alida. (2012). Les acquisitions massives de terres agricoles, entre opportunités et menaces pour la paysannerie familiale : étude de cas au Sud et Centre Bénin. Cotonou, CEBEDES.

ANTEA Group. (2020). Étude d'Impact Environnemental et Social du projet d'aménagement et de viabilisation de la zone industrielle de Glo-Djigbé dans les Communes de Tori-Bossito et de Zè.

COLIN Jean-Philippe et TARROUTH Gabin, (2017). Les élites urbaines comme nouveaux acteurs du marché foncier en Côte d'Ivoire. *Géographie Économie Société*, 19(3), 331-355.

DELVILLE, Philippe ; Lavigne, LÉONARD Éric ; COLIN Jean-Philippe ; REQUIER-DESJARDINS, Mélanie ; BURNOD, Perrine ; et COUTURE, Jean-Louis ; (2022). Gouvernance foncière et lutte contre la dégradation des terres : prendre au sérieux les droits fonciers et les processus sociaux.

DOVENON Vincent Kossi, (2016). Thésaurisation foncière et la production agricole dans la Commune de Zogbomey ; mémoire de maîtrise en Géographie option Aménagement du Territoire ; FLASH.

FANGNON Bernard, (2020). Enjeux fonciers et jeux d'acteurs Zè benin. *Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (J_GRAD)*, 2, 21.

FAO (2003). Système de production à grande échelle mondiale, Rapport, Rome, 4 p.

GODART, Marie-Françoise ; VANDERMOTTEN, Christian (2001). Aménagement du territoire, urbanisme et études d'incidences environnementales. Université Libre de Bruxelles.

IDRISSOU, Abibath, WENNINK, Bertus, et OBURA, Francine (2014). La gouvernance du foncier rural au Bénin : La société civile s'engage. Cotonou : SNV.

INStAD, (2013) CAHIER DES VILLAGES ET QUARTIERS DE VILLE DU DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE

INSTAT, 2014. Enquête Nationale sur le Suivi des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOMD). Objectif 01 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. INSTAT. Antananarivo 262 p. <http://instat.mg/statistiques/ensomd-2012-13-obj-1/>

KADJEBIN Toundé, Roméo, Gislain ; YABI, Ibouaïma ; ADJAKPA, Théodore, KOTCHARE, Parfaite ; SEWADE, Sekogbe, Grégoire et HOUSSOU, Christophe, Sègbè, (2018). Influences des modes d'accès à la terre sur la production agricole dans les Communes de Dassa-Zoumé et de Glazoué au centre Du Bénin. European Scientific Journal, ESJ, 14(6).

KANHONOU, Rodrigue. (2012). Gouvernance locale de ressources en eau dans la Commune de Zè. Mémoire de maîtrise en géographie, UAC, Bénin, 80p.

KARSENTY, Alain et ONGOLO, Symphorien (2012). Les terres agricoles et les forêts dans la mondialisation : de la tentation de l'accaparement à la diversification des modèles ?

LANTONKPODE, R, DJOSSOU, M., DONOU, T., ATINDEGLA, S., et VIGNINO, T. (2017). Dynamiques hydro-climatiques et production maraîchère dans la Commune de Ze au Sud du Benin. Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé, 19(2), 213-222.

ONIDJE, B. (2020). Sécurité alimentaire des ménages agricoles dans la Commune de Zè au sud du Bénin. Mémoire de Master en Géographie.

RAZAFIMAHATRATRA, H. M., RAHARISON, T., BÉLIÈRES, Jean-François ; AUTFRAY, Patrice ; SALGADO, Paulo et RAKOTOFIRINGA, Henry, Zo (2017). Systèmes de production, pratiques, performances et moyens d'existence des exploitations agricoles du Moyen-Ouest du Vakinankaratra.

SOURISSEAU Jean-Michel ; BOSC, Pierre, Marie ; FRÉGUIN-GRESH, Sandrine ; BÉLIÈRES, Jean-François ; BONNAL Philippe ; Le COQ, Jean-François ; ANSEEUW Ward et DURY, Sandrine. (Ed.), 2014. Agricultures familiales et mondes à venir, Versailles, Quæ 2012. Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement.

TENTE, Oreste ; OLOUKOI, Joseph et TOKO, Imorou. (2019). Dynamique spatiale et structure du paysage dans la Commune de Zè, Bénin. Paper presented at the Conférence OSFACO : Des images satellites pour la gestion durable des territoires en Afrique.

YAOTCHA, Jean et FÉLIX-AGUÈ., Joseph (2014). La gouvernance du foncier rural au Bénin. La société civile s'engage SNV Bénin, Cotonou.